

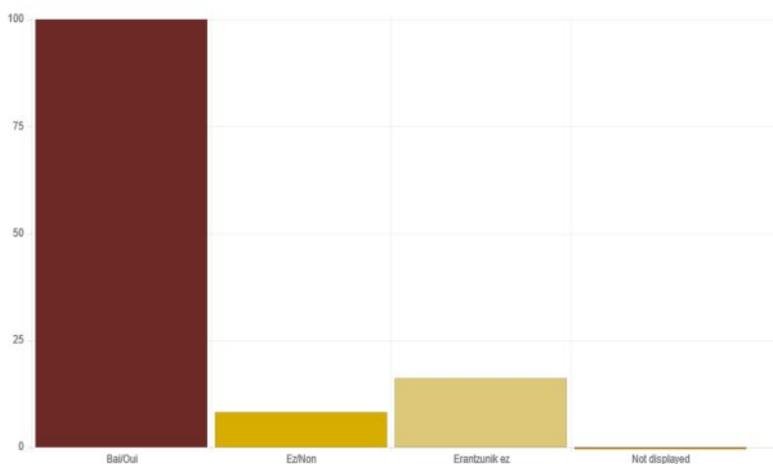


LA PRECARITE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EXISTE

LAB a distribué une enquête sur la précarité en milieu scolaire dans les secteurs du privé et du public en Pays Basque Nord et 124 personnes y ont répondu, 60% du public et 40% du privé.

Nous avons touché toutes les zones du Pays Basque Nord, primaire et secondaire.

* La précarité a plusieurs visages



Parmi les sondé.es, plus de 80% pensent que les conditions de travail sont précaires dans les établissements scolaires.



ZURESKUBIDEAK
FAIS VALOIR TES DROITS



* Les causes de la précarité:

1. Salaire insuffisant (70%)

- «Des salaires dignes pour tous et aussi pour les remplaçants». Professeur contractuel
- «Il est très précaire, ne donne pas la possibilité de se projeter». AESH 16 h/ semaine
- «Je dois cumuler deux emplois pour avoir un salaire correct.»

2. Contrat temporaire (70%)

- «Ça fait 3 ans que je suis en CDD et un CDI serait une porte ouverte à de nouveaux projets». «Il faut proposer un CDI après 5 ans de Contrat Avenir». «Pas de projection possible d'un point de vue personnel»
- «Il y a beaucoup de personnel CAE, car ceci offre des facilités de paiement pour les communes et donc nous n'avons pas de proposition de CDI. Les élus nous disent «si nous supprimons les contrats CAE, nous n'avons pas de budget pour embaucher».
- «Difficile d'intégrer le groupe de travail si on bouge chaque année...»

3. Manque de formation (43%)

La formation est proposée (70% des personnes ayant répondu ont pu en bénéficier, professeurs ou agents/accompagnants). Pourtant pour ces mêmes personnes, la précarité viendrait du manque de formation.

- «Nous manquons de formation dans la prise en compte de la spécificité de chaque handicap». AESH
- «Etant donné que je ne suis pas formé, je me pose des questions sur la qualité du travail effectué.»

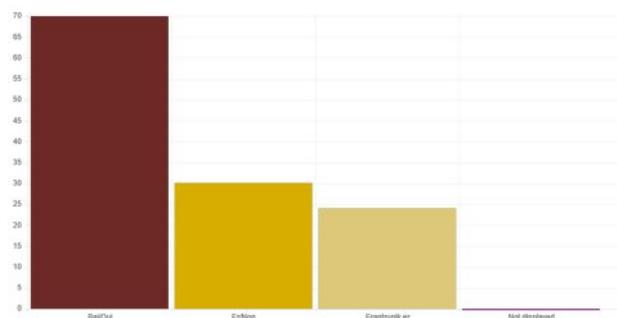
Les formations ne semblent pas adaptées aux besoins. Seraient-elles proposées uniquement pour répondre à une obligation légale?

4. Temps partiel et/ou en coupure (43%)

5. D'autres formes de précarité apparaissent selon les témoignages:

- Classes surchargées, classes multi-niveaux, manque de postes statutaires...
- Manque de clarté dans les missions à effectuer, poste multi-tâches, manque de fiche de poste.
«Ils me disent que je vais faire du ménage...Je n'ai pas commencé à ce poste pour faire du ménage»
- Le manque d'information sur nos droits et le manque de transparence de l'employeur.

* La précarité a des conséquences sur le service rendu



Pour 60% des personnes ayant répondu, la précarité remet en cause le service rendu.

Pour autant, certain.es ont souligné que l'implication et la conscience professionnelle des personnels permettent de maintenir un service de qualité!

«Non, la précarité ne rend pas le service rendu de plus mauvaise qualité car le plus souvent on a affaire à des personnes consciencieuses»

* En quoi de mauvaises conditions de travail impactent le service rendu?

1. Des contrats à durée limitée:

- «Une fois deux années effectuées on ne peut plus avoir de CAE». «Il faut pouvoir renouveler les contrats sous un autre type».
- «Cela remet en cause la stabilité de l'équipe pédagogique, ce qui joue sur l'accueil des élèves et les conditions de travail des employé.es»
- «Un enfant qui a une AVS auprès de lui devrait pouvoir terminer son année scolaire sans être obligé d'en changer parce que celle-ci est en fin de contrat. Est-ce que l'on pense aux enfants à ce moment-là?»
- «Le renouvellement fréquent du personnel oblige à former régulièrement de nouvelles personnes avec peu de moyens matériels et humains»



2. Le manque de postes

- «Le suivi des enfants et la concrétisation des projets sont impossibles»

3. L'organisation du temps de travail.

- «Il n'y a pas assez de coordination entre l'équipe enseignante, l'administration et les agents/accompagnants »

4. Autres

- «Tout cela crée de la fatigue et a des conséquences sur la vie personnelle»
- «Il y a 5 ans que je fais ce métier et 5 ans qu'ils me changent de poste. Je ne sais pas sur quels critères ils se basent pour prendre leurs décisions mais ne pas savoir d'une année sur l'autre où on va être provoque une grande insécurité et une perte d'envie pour continuer dans ce métier». Une AESH

* Des idées pour faire face à la précarité

1. Une reconnaissance / une égalité de traitement

- «Valoriser le travail et l'expérience pour une meilleure implication»
- «Le métier d'AVS doit être reconnu comme tel et non comme un tremplin pour une ré-insertion dans la vie active»
- «Il faut généraliser les titularisations»
- «Il ne faut qu'un seul statut. Mêmes salaires et mêmes conditions pour le même travail»
- «Pour ceux qui ont un CDI , créer un concours CRPE (Conc. Recrutement Prof. des Ecoles) adapté»

2. Besoin d'une formation adaptée

- «Davantage de formation au moment de la prise de poste et en continu afin d'être à jour sur les méthodes de travail»



3. Libérer du temps pour la concertation afin de renforcer les liens professeurs / agents/accompagnants

- «Organiser des réunions afin qu'il y ait de la communication entre professeurs et agents/accompagnants et ainsi faciliter le suivi de l'enfant»
- «Avoir du temps pour préparer le matériel pendant le temps de travail». AESH
- «Libérer du temps afin d'écouter les soucis et les difficultés des autres»

4. Le salaire:

- «Il faut assurer un nombre d'heures minimum et donc obtenir un salaire correct»
- «Il faut assurer une augmentation des salaires tout au long de la carrière»

5. Surveiller la multiplication des contrats aidés:

- «Surveiller, sanctionner les communes qui enchaînent les contrats aidés»

6. Clarifier les missions:

- «Clarifier les contrats, faire des fiches de postes»

7. Autres:

- «Peut-on imaginer une structure gérant un «mouvement» des ATSEM?»
- «Il faut améliorer les conditions de travail, au delà de l'augmentation du salaire, il faut une aide financière pour les frais de route, une formation plus adaptée, plus de moyens et de conseil pour le matériel, plus d'implication des établissements (de la part des professeurs mais aussi de certains élèves qui n'ont pas des comportements appropriés). En Hegoalde, on trouve des moyens plus développés: des supports informatiques, matériels...»

* La moitié des personnes ayant répondu est prête à faire quelque chose:

1. Se mobiliser dans l'établissement (45%)
2. Distribuer de l'information (44%)
3. S'organiser en collectif (40%)

«Nous sommes prêt.es à faire grève si les syndicats se mettent d'accord»



* Ce que doit faire LAB pour faire face à la précarité selon les réponses:



1. Aider les personnes en situation de précarité à s'organiser (62%)
2. Organiser des réunions d'information, sensibiliser (53%)
3. Autres:

- «Organiser une campagne autour de l'inclusion avec les autres syndicats. Depuis la loi de 2005, c'est un sujet très présent mais les moyens manquent»
- «Il me semble que mes droits ne sont pas toujours respectés. Si nous devons aller chez le médecin par exemple, notre salaire est amputé. Une fois je n'ai pas été à un enterrement au risque de voir baisser mon salaire. J'aimerais connaître

vraiment les droits des agents/accompagnants”

- «A l'aide!! Nous sommes tous.tes dans notre coin et c'est pour cela que la précarité se développe, nous avons besoin de plus d'information! Nous n'osons pas protester de peur des conséquences»
- «Les AVS, AESH ne se voient jamais car ils.elles sont dispersés sur tout le territoire, il n'y a pas d'échanges possibles sur les pratiques et les savoirs. Peut-être créer un espace d'échanges?». AESH
- «Organiser les agents/accompagnants, comparer, échanger sur nos conditions de travail afin de nous mettre d'accord sur des revendications/demandes communes».

* Quelques conclusions

Le constat, **bien que prévisible, est alarmant**: 80% des sondé.es vivent ou rencontrent des situations de précarité dans leur établissement scolaire. Pour autant, **ils et elles ne s'y résignent pas** puisque des solutions sont proposées et 50% d'entre elles et eux sont prêts à agir collectivement pour en finir avec la précarité.

C'est pour cela que LAB Hezkuntza présentera dès la rentrée prochaine ses **réflexions et axes de travail** autour de cette question et fera le nécessaire **afin de mobiliser et d'organiser les travailleurs-ses des écoles** autour de revendications communes afin de combattre la précarité dans les établissements scolaires.

*Emploi Vie Scolaire (EVS), Assistant-es d'Éducation (AED), Accompagnant-es des Élèves en Situation de Handicap (AESH), Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), Contrat à Durée Indéterminée (CDI), Contrat à Durée Déterminée (CDD), Contrat Accompagnement dans l'emploi (CAE)